

Haut Allier : La campagne nationale pour l'enlèvement du barrage de Poutès-Monistrol est lancée... Signez la pétition !

La mobilisation que nous avons cherché à organiser, après la demande d'EDF de continuer l'exploitation du barrage de Poutès, s'est mise en place.

Bien que l'énergie produite grâce au barrage de Poutès soit "renouvelable" il faut choisir entre les KiloWatts et les Saumons...

Une solution alternative nous semble possible : Poutès peut être démantelé sans pour autant stopper complètement la production de l'usine de Monistrol, les deux barrages situés sur l'Ance continuant, d'alimenter la centrale de Monistrol.

Pourquoi ne pas envisager de trouver un autre exploitant de ces deux barrages ? Un collectif composé de communes, d'associations, de syndicats mixtes... pourrait alors devenir une plate-forme de promotion pour d'autres projets de production d'énergies alternatives et/ou renouvelables sur le Haut Allier.

SAUVONS



LE SAUMON

Extrait du communiqué de presse du WWF lors du lancement de la pétition

Enlèvement du barrage de Poutès-Monistrol : une nécessité pour le saumon sauvage, une opportunité pour la sobriété énergétique et les autres énergies renouvelables

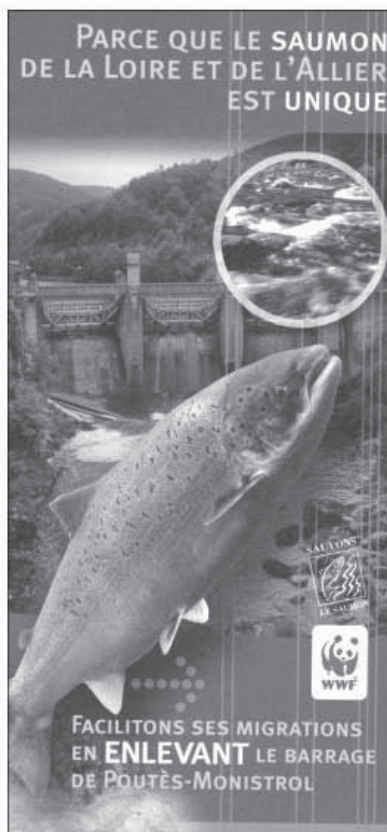
Situé sur le Haut-Allier, en Haute-Loire, le barrage EDF de Poutès-Monistrol est à l'origine du déclin de la dernière population de saumons atlantiques de longue migration de l'Europe de l'ouest. Après son édification en 1911, cette population est en effet passée de 30.000 poissons à quelques centaines à la fin des années 80... pour figurer sur la liste des espèces menacées d'extinction, en dépit des efforts importants de l'Etat dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature : salmoniculture de Chanteuges, enlèvement des barrages de St-Etienne-du-Vigan et des Maisons-Rouges, passe à poissons de Vichy...

... Face à ces constats, le WWF et ses partenaires - l'Union Nationale pour la Pêche en France, les 5 fédérations de pêche Loire, Puy-de-Dôme, Haute-Loire, Lozère et Ardèche, l'Association Protectrice du Saumon, Agir pour l'environnement, les Amis de la Terre, SOS Loire Vivante, la fondation Nature et découvertes, Patagonia, de nombreuses associations de pêcheurs de saumon et de protection de l'environnement ainsi que des pêcheurs professionnels - ont décidé de lancer une campagne à l'échelle nationale et internationale afin d'obtenir l'enlèvement de l'ouvrage, qui sera bénéfique à deux titres :

- Il garantira de meilleures chances de survie pour le saumon et les migrants qui l'accompagnent...

- Il dynamisera l'effort en faveur de la sobriété énergétique et du développement d'autres énergies renouvelables...

Enfin, l'effacement du barrage s'inscrit dans l'esprit du Plan Loire Grandeur Nature, premier programme de gestion durable "d'un fleuve en France". Parallèlement, il aidera à repenser le rôle de certains vieux ouvrages hydrauliques en fin de concession sur d'autres bassins ...



Signez et faites signer la pétition...

pour l'effacement du barrage de Poutès-Monistrol. C'est facile ! Commandez les pétitions, affiches, brochures et dépliants à SOS Loire Vivante.

Ou téléchargez sur :

<http://www.rivernet.org/general/salmon/prs06.htm#240504>

Ou signez en ligne sur le site de Nature et Découvertes :

http://www.natureetdecouvertes.com/pages/por040/lettre_form_00_v1.asp

Rappel de la chronologie des événements

• **30 décembre 1996**, comme le prévoit la réglementation, EDF a indiqué au Ministère de l'Industrie son intention de poursuivre l'exploitation. (la concession prend fin le 31 décembre 2007).

• **19 octobre 2000**, le Préfet de la Haute-Loire donne un avis favorable à la poursuite de la procédure administrative et invite E.D.F. à présenter un dossier de demande de renouvellement de concession.

• **14 octobre 2002**, EDF sollicite le renouvellement de concession pour une durée de quatre ans.

• **Janvier 2003**, l'étude d'impact commanditée par EDF est soumise à 26 mairies ainsi qu'aux services techniques de l'Administration pour avis avant le 23 mars 2003.

Ce délai est à l'unanimité considéré comme trop court par les élus. Ainsi, ils formulent une requête commune au Préfet lui demandant de prolonger l'échéance.

• **6 mars 2003**, le Préfet refuse l'allongement des délais de réponse, conformément aux dispositions imposées par la réglementation.

• **12 mars 2003**, l'ensemble des associations de pêche et de protection de l'environnement locales et régionales ont été conviées à une réunion inter-associative organisée par SOS Loire Vivante pendant laquelle une mobilisation commune contre la prolongation de la concession Poutès a été proposée (et accordée).

• **14 mars 2003**, envoi d'une lettre ouverte aux Conseils Municipaux des 26 communes concernées, cosignée par 17 associations. Cette lettre faisait état du problème de procédure : les élus étaient amenés à rendre cet avis sur la base d'une étude d'impact incomplète et largement orientée, sans avis extérieurs pouvant apporter des arguments opposés à ceux d'EDF.

• **9 mai 2003**, SOS Loire Vivante écrit à Jacques Barrot, Président à l'époque du Conseil Général de Haute Loire

• **9 mai 2003**, SOS Loire Vivante soutenue par 33 associations locales, régionales et nationales demande la saisine du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable ainsi que du Président de la Mission Délégée de Bassin et du Préfet coordinateur de bassin sur le dossier du renouvellement de concession.

• **26 mai 2003**, réponse de J. Barrot reconnaissant la nécessité de valoriser la rivière Allier par la remontée du Saumon. Mais il souhaiterait concilier le démantèlement du barrage avec le problème des retombées fiscales de l'usine non négligeable pour ces communes.

• **30 juillet 2003**, réponse favorable de la Ministre de l'environnement précisant le caractère exceptionnel de cette demande de renouvellement de concession devant être "débattu dans un cadre plus large" qu'habituellement. La Ministre nous précise également qu'elle a demandé des études supplémentaires sur les actions déjà réalisées pour les poissons migrateurs et celles qui devront l'être d'ici 2015.

• **Décembre 2003**, le Préfet demande des études supplémentaires à EDF suite aux observations et demandes des différents services consultés.

• **12 janvier 2004**, sur initiative de SOS Loire Vivante, une nouvelle réunion des associations régionales de protection de la Nature et de Pêche est organisée. La participation à une campagne nationale pour le démantèlement du barrage de Poutès est décidée.

• **22 janvier 2004**, formation d'un collectif national lors d'une réunion des associations nationales. (WWF, Union Nationale pour la Pêche en France, les 5 fédérations de pêche Loire, Puy de Dôme, Haute-Loire, Lozère et Ardèche, l'Association Protectrice du Saumon, Agir pour l'environnement, les Amis de la Terre, SOS Loire Vivante, la fondation Nature et découvertes, Patagonia, de nombreuses associations de pêcheurs de saumon et de protection de l'environnement ainsi que des pêcheurs professionnels).

• **24 mai 2004**, lancement d'une pétition par le WWF France en partenariat avec les magasins "Nature et découverte", avec le soutien du collectif des associations opposé à la prolongation de la concession de Poutès. Le WWF publie une brochure et un dépliant "Parce que le Saumon de la Loire et de l'Allier est unique".

La suite du côté administratif :

Une fois que les études sont complétées, le préfet de la Haute Loire adresse son avis au Ministre chargé de l'électricité.

Par la suite, le ministre chargé de l'électricité (après avoir obtenu l'accord de différents ministères) décidera si l'instruction de la demande de concession doit être poursuivie. Dans l'affirmatif, il prescrira au Préfet l'ouverture de l'enquête publique.